



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

croissance

Question écrite n° 17239

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur ses prévisions concernant la croissance de l'économie française. Elle s'est dite "convaincue" que la croissance française se situera "autour de 2 %" sur l'ensemble de 2007 tout comme en 2008, dans une interview dans l'édition du Figaro datée du 11 février 2008. Il souhaite obtenir plus d'éléments sur cette conviction.

Texte de la réponse

Selon les statistiques publiées le 15 mai par l'INSEE, la croissance économique en France a atteint 2,2 % en 2007 et 0,6 % au 1er trimestre 2008. Ces performances tout à fait remarquables de la croissance française confirment pleinement les prévisions du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi d'une croissance en 2007 comprise dans une fourchette de 2 - 2,5 %, cohérente avec la vigueur des emplois créés (+ 328 000 en 2007). Cette performance a été soutenue, comme le soulignent les analyses des experts internationaux, par les effets sur l'économie des mesures prises dans le cadre de la loi du 21 août 2007 et par le triplement du crédit d'impôt recherche inclus dans la loi de finances pour 2008, qui permettent d'amortir au bon moment les influences défavorables d'un environnement international dominé par l'envolée du prix du pétrole et du cours de l'euro. L'acquis de croissance constaté à la fin du 1er trimestre 2008 atteint d'ores et déjà 1,4 %, soit un niveau parfaitement cohérent avec la prévision officielle de croissance pour 2008 (i.e., entre 1,7 % et 2 %). À l'évidence, ces chiffres incitent plus que jamais à une confiance raisonnée dans la solidité de l'économie française, bien davantage qu'à des analyses pessimistes qui sont jusqu'ici restées sans influence sur les entrepreneurs français.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17239

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1331

Réponse publiée le : 24 juin 2008, page 5411